

Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'océan Indien

Discours de M. Jean Claude Brunet, Ambassadeur représentant la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française

22 décembre 2022

Messieurs les Ministres, Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les représentants des collectivités de La Réunion,

Mesdames et messieurs les observateurs et partenaires de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je suis très heureux de m'adresser à vous à l'occasion de ce Conseil des ministres extraordinaire de la Commission de l'océan Indien, auquel la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine COLONNA m'a chargé de la représenter.

Je salue chaleureusement les représentants du Conseil départemental et du Conseil régional de La Réunion, qui nous prouvent une fois de plus leur engagement dans la coopération régionale par leur présence à cet important rendez-vous, alors que cette semaine est marquée dans le calendrier réunionnais par une dense actualité mémorielle.

Vous le savez, notre travail commun pour la coopération régionale dans l'Indianocéanie est une priorité pour la France, comme l'a rappelé le Président de la République Emmanuel MACRON dans son discours de La Réunion en octobre 2019. C'est un travail que nous menons au quotidien dans nos relations bilatérales, et que nous menons aussi au sein d'autres organisations régionales comme l'IORA. Mais c'est sans aucun doute au sein de la COI que nos projets collectifs sont le plus aboutis, et que notre coopération pour répondre aux enjeux régionaux qui nous sont communs, est la plus dense.

Cette année 2022 nous a abondamment rappelé que la coopération est une nécessité absolue, alors que l'environnement international dans lequel nous évoluons est de plus en plus caractérisé par l'adversité, et que plusieurs des principales menaces auxquelles nous devons faire face font fi des frontières. En effet, alors que notre région se relève à peine des difficultés liées aux conséquences de la crise sanitaire sur nos systèmes de santé et sur nos économies, le retour de la guerre en Europe, consécutif de l'agression russe en Ukraine, vient davantage bousculer les chaînes d'approvisionnement mondiales et met en péril deux de nos biens communs les plus précieux : la paix, et la sécurité alimentaire.

Face à ces nouveaux défis, et à ceux qui préexistaient, en particulier l'urgence climatique et la destruction de notre biodiversité, deux menaces particulièrement graves dans l'Océan indien, la COI a fait le choix de l'ambition. Il faut le saluer.

L'Accord de Victoria révisé, que la France aura ratifié en 2023 conformément à nos procédures internes, consacre ce changement de ton. Il concrétise la légitimité de la COI à intervenir sur une gamme plus étendue de sujets d'intérêt régional, en même temps qu'il affirme notre vocation à travailler entre pays voisins, qui partagent une même identité, indianocéanique, insulaire et francophone. Conformément à cette ambition, la France forme le vœu – et je sais que vous le partagez – d'un renforcement résolu des moyens de la COI, dont nous discuterons davantage aujourd'hui. Je salue à ce titre, et la Ministre Catherine COLONNA avec moi, la détermination de la COI à se doter d'une vision stratégique à dix ans, à travers le Plan de développement stratégique que nous adopterons en février prochain. Ce PDS symbolise notre cohésion, notre unité de vue et notre engagement collectif pour la coopération régionale dans l'espace que nous partageons.

Cette ambition ne peut s'affranchir d'un renforcement de notre organisation. Vous le savez, la France a placé sa présidence sous le signe du renforcement institutionnel de la COI, tel que le prévoit aussi l'Accord de Victoria révisé. Cet objectif primordial suppose de doter le Secrétariat général de moyens à la hauteur de nos ambitions, notamment en matière d'exemplarité de sa gestion financière. Nous devons aussi capitaliser sur le cap que définit notre Plan de développement stratégique pour nous doter de la meilleure visibilité sur nos calendriers et nos agendas futurs.

C'était l'ambition de la présidence française de la COI, assise sur les bases solides des présidences seychelloise et comorienne, et prolongée par la présidence malgache que je souhaite saluer. Je sais aussi que les présidences à venir ne feront que renforcer cette ambition.

Ce travail d'impulsion que mène la Présidence malgache aujourd'hui, et que mènent chacune des présidences, serait sans effet sans un Secrétariat général solide. Permettez-moi donc aussi de saluer le travail de tous les agents de la COI, et au premier chef de notre Secrétaire général, Vêlayoudom Marimoutou, et des Officiers permanents de liaison.

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai dit, nous sommes fiers de la trajectoire que prend la COI et des efforts que nous menons ensemble pour en faire une organisation de projets, concrète et opérationnelle.

J'ai déjà évoqué les évolutions structurelles de notre organisation, notamment l'Accord de Victoria révisé et le PDS. Je souhaite désormais insister auprès de vous sur quatre domaines de coopérations concrètes qui nous semblent prioritaires pour les mois à venir :

- D'abord, c'est évident, la sécurité maritime. Nous devons parvenir, grâce à un travail très étroit avec l'Union européenne, à un programme MASE 2 qui renforce les acquis de la COI en la matière;
- Nous disposons aussi d'une immense marge de manœuvre dans la structuration d'un écosystème économique et commercial porteur dans notre espace commun. Le Forum économique des îles de l'océan Indien, qui se tiendra à Mayotte à l'automne prochain, sera à ce titre un rendez-vous essentiel.
- Troisièmement, notre vision de la COI et de l'Indianocéanie reste celle d'un espace d'échanges fluides et fructueux. Cette vision, c'est donc aussi celle d'une COI de la mobilité pour l'éducation et la formation professionnelle. C'est un sujet qui, je le sais, est cher à la Présidence et au Secrétaire général.

- Enfin, il nous appartient de toujours renforcer les partenariats de la COI. Je me réjouis de voir à nos côtés les membres observateurs et les partenaires de la COI. Je souhaite en particulier saluer l'Union européenne et l'Agence française de développement qui apportent un soutien important à la Commission de l'océan Indien. Nous nous réjouissons aussi de la transmission de la demande officielle d'accréditation de la COI auprès de l'UA, qui poursuivra l'effort déjà engagé avec le rapprochement de la COI et de l'IORA. Nous devons aller plus loin, avec les observateurs et tous les partenaires, y compris avec les acteurs privés, notamment Cap Business océan Indien.

Mesdames et Messieurs,

Avant de laisser la parole aux représentants des collectivités de La Réunion, je vous souhaite collectivement de fructueux échanges et vous réitère, au nom de la Ministre Catherine COLONNA, nos remerciements pour votre présence ce jour et pour votre engagement quotidien dans cette organisation qui nous est si chère.

Je vous remercie.